

Le club HOT ROC et moi même, en tant que Président, étant cités dans l'article "racisme dans l'Ain" du N° 263 en novembre 2002 de Montagnes Magazine, je me permets de demander un droit de réponse (comme le fera sans doute la F.F.M.E de l'Ain également citée).

Tout d'abord je tiens à reformuler d'une manière moins équivoque les explications données au journaliste m'ayant contacté.

Sa formulation "orientée" étant, je l'espère, plus une erreur de métier qu'intentionnelle... Il me semble pourtant lui avoir expliqué clairement qu'il ne peut y avoir amalgame entre des noms attribués à des voies il y a 20 ans, par un adolescent, et le club HOT-ROC qui produit actuellement la quatrième édition du topo Roc'IN BUGÉY. Ce travail de compilation est effectué par son Président (Bruno FARA), qui n'avait à l'époque des équipements incriminés, aucune responsabilité dans cette association. Les revenus de ce topo sont, exclusivement consacrés à l'équipement.

J'ai donc clairement exprimé à ce journaliste qu'un club de 100 adhérents est l'image de la société démocratique ... avec aussi ses "17%"!

Lors de nos collectives les différences de sensibilité sont parfois patentes ... et même exprimées (c'était le sens de ma remarque sur le retour au pays). Je me contente alors de cadrer uniquement nos activités statutaires (l'escalade et l'équipement de falaises).

A la suite de la phrase « une adhésion ne se refuse pas... » il aurait dû écrire : « ne peut se refuser légalement, pour délit d'appartenance politique ».

Je précise aussi au journaliste que M Bérard n'est en aucun cas lié à l'édition de ce topo comme il le sous entend dans son texte... sans aucun fondement !

Concernant les reproches du lecteur, je pense qu'il aurait sans doute pu parcourir le topo plus avant. Il aurait alors trouvé toutes les coordonnées pour contacter le club HOT-ROC, ainsi que le CD F.F.M.E de l'Ain... Si notre réponse lui avait paru inadaptée alors seulement j'eusse compris qu'il prenne la plume en direction des revues!

Il aurait découvert que ces noms de voies datent de 20 ans, et sont repris depuis 4 éditions. Je lui aurais aussi communiqué les références de l'équipeur, afin qu'il lui demande les explications que lui seul doit fournir.

La F.F.M.E de l'Ain, tout comme moi en tant qu'actuel Président, nous avons à gérer une falaise "en l'état". Nos statuts nous imposent d'assurer les normes fédérales concernant l'équipement, mais pas d'enquêter sur les motivations personnelles des grimpeurs concernant le baptême des voies!

Comment juger d'ailleurs, il existe en école d'escalade d'autres "Péril gris" des Péril jaune" des "Péril rouge" ... des "arabes déments" des "arabes en décomposition", des noms de voies qui se moquent du C.A.F, mais aussi de la Fédé, des voies qui attaquent les partis ("les enculés du front national" à Claret), des noms de voies immondes dégoulinant de "pipi caca" (j'ai reçu une protestation d'un esprit chagrin et coincé concernant le secteur "senteur fraîcheur" de Crept).

Il existe même des appels à la violence ("Fara... Boum!" à Claret), voire des appels au meurtre ("Et on tuera tous les babas" à Presles). Du sexe XXX ("partie carrée" à Buoux) ou ("Double pénétration" à Claret) ... sans parler du "Viol de corbeau" à Buoux qui franchement Zoophile doit navrer la L.P.O!

Tout cela pour souligner que depuis toujours la dérision est de mise dans les noms de voies. Que les auteurs des topos, ne sauraient souscrire à une censure du "politiquement correct" sans passer pour des "pisses froid".

Seule la collectivité des grimpeurs est en droit à demander des comptes à l'équipeur... et à lui seul, si elle perçoit des motifs plus malsains. Les noms inscrits au pied n'ayant jamais été burinés, je suppose que l'indignation n'a jamais été à l'unisson de celle du lecteur.

De la même façon que la peine de mort n'est pas une réponse aux bas instincts de l'homme, la censure n'est pas une solution aux idées "supposées" nauséabondes. Sinon la société débouche dans l'hypocrisie de bon aloi masquant nos tares!

En tant que citoyen, je partage certes la sensibilité du lecteur et du journaliste, concernant la discrimination raciale, mais je préfère rester un naïf en mettant cette affaire sur le plan de l'humour de mauvais goût, plutôt que de sombrer dans les délires d'une censure, qui sous couvert de morale, cherche à museler les journalistes, les écrivains et les humoristes.

Passer par le tipex pour rendre honorable notre topo, ne serait que le pendant du corsage en fonte rajouté par les cathos à la vierge du Bernin ... pour cacher ce sein que je ne saurais voir !

Le Président du club HOT-ROC : Bruno FARA